

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-786024

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)  
 Matricule : 10327 Société : RAN détaché  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : chez Amadeus  
 Nom & Prénom : AZZAB Mohamed ND 197644  
 Date de naissance : 06/11/1974  
 Adresse : Rés. Les Jardins de Bahi - 2 Blvd Hachimi  
 Filiali: Emr 4 Apt 8 Casablanca  
 Tél. : 0666493849 Total des frais engagés : 658 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Dr. BELHOSSINE DRISSI Med  
 Pneumologue - Allergologue  
 59, Bd Rahal El Meskini - Casablanca  
 Tél: 0522 44 83 70 - 0522 44 83 71  
 Cachet du médecin :  
 Date de consultation : 20/01/24  
 Nom et prénom du malade : AZZAB ANAS Age:  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : Affection Respiratoire  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 05/03/2024  
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019





Docteur BELHOSSINE DRISSI Mohammed  
PNEUMOLOGUE-ALLERGOLOGUE

Diplômé de l'Université de GRENOBLE

Spécialiste des Maladies Respiratoires  
et des Allergies Respiratoires  
Pléthysmographie - Bronchoscopie  
Pathologie du Sommeil - Ronflement

الدكتور بلحسين إدريسي محمد  
خريج جامعة كرونوبل بفرنسا

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي  
أمراض الرئة - الضيقة - داء السل  
أمراض الحساسية - أمراض الشخير

Casablanca le : 2024 : دار البيضاء في



8 032578 479683

LOT

230592

2026/07

PPC : 89,50 DH

Attans Auel



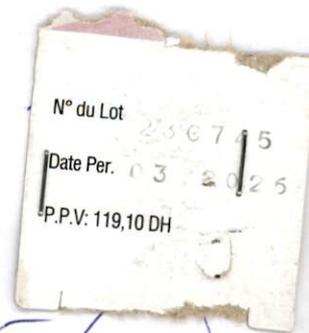
89.50

1 - Apizol 900  
2 - 150

2 - Fisetin 250

1 - 119.50  
3 - Ribonex 85

2 - 358.00  
2 - 119.50



PHARMACIE PORT CALIFORNIE  
Route 109, Dar Haj Daoud  
Bachkou, Route de la Mecque  
Casablanca -  
Tél: 05 22 81 23 31

Dr. BELHOSSINE DRISSI Med  
Pneumologue - Allergologue  
59, Bd RAHAL EL MASKINI - Casablanca  
Tél: 0522 44 83 70 - 0522 44 83 71